



POMME DE TERRE

NOUVELLES VARIETES PROPOSEES A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE A DU CATALOGUE OFFICIEL FRANÇAIS

**RESULTATS DE VALEUR AGRONOMIQUE,
TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
OBTENUS DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION DU CTPS**

GEVES
25, rue Georges Morel
CS 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex France
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01

<http://www.geves.fr>

Section CTPS 15/12/ 2020

NATURE DES ELEMENTS FOURNIS

Dans ce document, vous trouverez la liste des **variétés proposées à l'inscription sur la liste A** du catalogue officiel français¹ à la date de parution du document et les principaux résultats VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) obtenus lors des examens d'inscription.

Cette proposition d'inscription émane du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS), comité composé d'experts nommés par le Ministère chargé de l'Agriculture et issus des différentes familles professionnelles : recherche publique, sélectionneurs, producteurs de semences, instituts techniques agricoles, agriculteurs, industriels, consommateurs...

L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture.

Ces variétés ont été évaluées au sein du réseau du CTPS, réseau géré par le Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) et auquel participent l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRAE), les obtenteurs, les Instituts Techniques, le GEVES, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs des filières.

Pour être proposée à l'inscription, une variété nouvelle doit répondre aux règles de décision formalisées dans les règlements techniques d'inscription. Ces règles visent à inscrire des variétés apportant un progrès par rapport à celles actuellement disponibles sur le marché.

Les variétés présentées dans ce document ont été jugées selon le règlement technique en vigueur l'année du dépôt de la demande d'inscription, soit l'année correspondant à la première année des résultats figurant dans les tableaux ci-après.

Les résultats figurant ci-après reflètent les conditions agroclimatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests.

L'ensemble des résultats qui figurent dans la présente publication ne peut servir de garantie de résultat.

Ces données, acquises lors des essais conduits pour l'inscription, seront précisées ou actualisées par les études de post-inscription réalisées en particulier par les Instituts Techniques Agricoles (ARVALIS-Institut du Végétal, FN3PT, ITAB...).

* * *

Toute reprise de ces données pour publication doit clairement indiquer :

- qu'elles ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » (*notamment sur les tableaux ou figures dans lesquels les résultats sont repris*),
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

¹ Les variétés de la liste A peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

SOMMAIRE

	Page
Conditions d'étude des variétés et légendes des éléments fournis	4
Liste des nouvelles variétés proposées à l'inscription sur la liste A	5
Valeur agronomique, technologique et environnementale des variétés	6 à 12
Coordonnées des mainteneurs ou de leurs représentants	13

LÉGENDES ET NATURE DES DOCUMENTS FOURNIS

1. Liste A

La liste A du catalogue français comprend les variétés qui ont subi avec succès les épreuves de Distinction-Homogénéité-Stabilité (DHS) et celles de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE) du CTPS. Elles peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

2. Nature des éléments fournis

Dans ces tableaux figurent les variétés n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication au Journal Officiel, suite aux propositions d'inscription sur la liste A, transmises par le CTPS au Ministère chargé de l'Agriculture. Ces tableaux ont été établis à partir des éléments recueillis par le GEVES au cours des expérimentations CTPS officielles, préalables à l'inscription des variétés.

Les appréciations issues des deux années d'expérimentation CTPS sont susceptibles d'être sensiblement modifiées dans les années qui suivent l'inscription (expérimentation de post-inscription).

3. Epreuves VATE : dispositif expérimental et règles d'admission

Les variétés sont évaluées au sein d'un réseau d'essais multipartite auquel participent le GEVES, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), des établissements de sélection, ARVALIS - Institut du Végétal, des coopératives agricoles et d'autres acteurs de la filière.

L'admission d'une variété est fonction de son rendement observé dans les essais pendant les 2 années des évaluations d'inscription, il doit être égal ou supérieur à un seuil. Seuil fixé par la classe de qualité technologique de la variété, et modulé par son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et autres facteurs de régularité du rendement.

4. Légendes

4.1. Rendement

Résultats obtenus selon le protocole CTPS sur un réseau d'essais auquel participent l'INRAE, le GEVES, les établissements de sélection, et ARVALIS – Institut du végétal.

4.2. Calibrage

Ce caractère a été noté en tenant compte dans la récolte des divers essais de la proportion de tubercules de gros calibres (supérieurs à 60 mm) comparativement à des témoins de référence.

4.3. Qualité

La **qualité culinaire** des variétés (texture, délitement à la cuisson, noircissement après cuisson) a été appréciée selon les méthodes mises au point par le groupe de travail « Etude de la qualité de la pomme de terre » de l'EAPR (Association Européenne pour la Recherche sur la Pomme de terre) et ARVALIS – Institut du végétal.

Les variétés sont classées compte-tenu principalement de leur degré de délitement, de la fermeté de leur chair et de leur farinosité, dans les groupes A, B, C, ou D.

Les variétés de consommation à chair ferme appartiennent presque toutes au groupe A, parfois au groupe A-B ; les variétés de consommation appartiennent surtout au groupe B, plus rarement aux groupes A, A-B, B-C ou C ; les variétés féculières sont presque uniquement du groupe D.

La **teneur en matière sèche** a été déterminée par la méthode densimétrique.

La **coloration à la friture** des variétés a été plus particulièrement jugée selon leur aptitude à une transformation en chips.

4.4. Repos végétatif

La durée du repos végétatif a été appréciée comparativement à une série de témoins de référence.

4.5. Sensibilité aux parasites et aux accidents physiologiques

Les sensibilités ont été notées, par comparaison à une gamme de variétés témoins présentant divers degrés de sensibilité. Notation selon l'échelle : 1 = très sensible, 9 = très peu sensible;

4.6. Valeur environnementale

Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3). La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

- (*) INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
GEVES : Groupe d'Etude et de Contrôle des Variétés et des Semences

**Liste des variétés de Pomme de terre
proposées à l'inscription sur la liste A en décembre 2020**

Catégorie / Dénomination	Code dossier CTPS	Référence de l'obteneur	Obteneur	Responsable du maintien
<u>Consommation :</u>				
GR1510	4065754	15-10-11	GROCEP (FR)	GROCEP (FR)
Muse	4065706	HZD 09-7530	HZPC IPR B.V. (NL)	HZPC (FR)
<u>Féculière :</u>				
Pavonis	4065758	284-09-2	SIPRE (FR)	SIPRE (FR)

Pomme de terre

Variétés de Consommation

Caractéristiques des nouveautés 2021 au Catalogue français en pomme de terre de consommation

Variétés	Année d'inscription	Obtenteur	Catégorie	Précocité de maturation	Tubercule						Qualité				Maladies et accidents physiologiques										Valeur Environnementale	Indice de rendement	
					Peau	Chair	Forme	Régularité	Yeux	Grosneur	Groupe culinaire	Matière sèche	Coloration à la friture	Conservation	Mildiou du feuillage	Mildiou du tubercule	Gale commune	Virus			Egermage	Repos végétatif	Taches de rouille	Nématodes à kystes PA2-3			Nématodes à kystes RO1-4
																		X	A	Y							
GR1510	2021	GROCEP (FR)	C	5	J	JP	O à Oa	8	8	6	B	4	4	7	8	6	4	S	R	3	3	5-6	-	2	2	7	107
Muse	2021	HZPC IPR B.V. (NL)	C	7-8	J	J	Oc à O	8	8	6	A	4	3	8	8	6	5	S	S	4	5	4	-	1	9	7	108

Indice de rendement : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4 = 100

Les caractères sont notés de 1 à 9 : 1 = tardive, faible, sensible ou défavorable pour le caractère ; 9 = précoce, élevé, résistant ou favorable pour le caractère. Pour les virus X, A : S = Sensible, R = Résistant. Pour les nématodes

0 à 6 : Sensible ; 7 : Assez résistant ; 8 et 9 : Résistant

Catégorie : Cf = consommation à chair ferme ; C = Consommation

Peau : J = Jaune

Chair : J = Jaune ; Jp : Jaune pâle

Egermage = Caractérisation de la vitesse de vieillissement physiologique (Capacité des plants à réémettre des germes, des tiges et des tubercules après conservation à température élevée et égermage successifs)

Repos végétatif noté de 2 (très court) à 8 (très long)

Forme : O = oblong ; Oc = Oblong court ; Oa = Oblong allongé ; All = Allongé

Groupe culinaire (texture) : classement de A (délitement très faible ou nul ; faible farinosité ; homogène) à D (délitement très élevé ; forte farinosité ; hétérogène)

Valeur environnementale : Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3).

La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

POMME DE TERRE **GR1510**

Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>
Obtenteur	: Grocep
Mainteneur	: Grocep
Représentant	: -
Catégorie	: Consommation
Référence de l'obtenteur	: 15-10-11
Numéro CTPS	: 4065754
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2021, liste A

CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION

Caractère	Niveau d'expression
Maturité :	5 - Moyenne
Rendement observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations : 2019 et 2020
	Nombre d'essais : 11
	Témoin (T) : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4
	Valeur de T : 53.78 T/ha
	Rendement : 107.01% de T (57.55T/ha)
Calibrage :	Proportion de gros tubercules : 6 - Assez forte
Qualité :	Tenue à la cuisson : Bonne
	Groupe culinaire : B
	Noircissement après cuisson : Assez marqué
	Aptitude à la conservation : 7 - Bonne
	Teneur en matière sèche : 4 - Assez faible
	Coloration à la friture : 4 - Assez foncée
Repos végétatif :	5-6 - Moyen à assez long
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage : 8 - Peu sensible à très peu sensible
	Mildiou du tubercule : 6 - Assez peu sensible
	Gale commune : 4 - Assez sensible
	Virus X : S - Sensible
	Virus A : 1 - Résistant
	Virus Y : 3 - Sensible
	Nématode RO 1-4 : 2 - Sensible
	Nématode PA 2-3 : 2 - Sensible
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille : Moyennement sensible
	Coeur creux : -
	Taches cendrées : -
Sensibilité à l'égermage :	3 - Sensible
Sensibilité aux chocs :	-
Valeur environnementale :	7 - Très forte
	Mildiou du feuillage et du tubercule Bonus/Malus : 7
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3 Bonus/Malus : 0

POMME DE TERRE **MUSE**

Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>
Obtenteur	: HZPC IPR B.V.
Mainteneur	: HZPC
Représentant	: -
Catégorie	: Consommation
Référence de l'obtenteur	: HZD 09-7530
Numéro CTPS	: 4065706
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2021, liste A

CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION

Caractère	Niveau d'expression
Maturité :	7-8 - Précoce à demi-précoce
Rendement observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations : 2019 et 2020
	Nombre d'essais : 11
	Témoin (T) : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4
	Valeur de T : 50.24 T/ha
	Rendement : 108.26% de T (54.39 T/ha)
Calibrage :	Proportion de gros tubercules : 6 - Assez forte
Qualité :	Tenue à la cuisson : Très bonne
	Groupe culinaire : A
	Noircissement après cuisson : Nul
	Aptitude à la conservation : 8 - Bonne à très bonne
	Teneur en matière sèche : 4 - Assez faible
	Coloration à la friture : 3 - Foncée
Repos végétatif :	4 - Assez court
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage : 8 - Peu sensible à très peu sensible
	Mildiou du tubercule : 6 - Assez peu sensible
	Gale commune : 5 - Moyennement sensible
	Virus X : S - Sensible
	Virus A : S - Sensible
	Virus Y : 4 - Assez sensible
	Nématode RO 1-4 : 9 - Résistant
	Nématode PA 2-3 : 1 - Sensible
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille : -
	Coeur creux : -
	Taches cendrées : -
Sensibilité à l'égermage :	5 - Moyennement sensible
Sensibilité aux chocs :	-2 - Très sensible aux chocs
Valeur environnementale :	7 - Très forte
	Mildiou du feuillage et du tubercule Bonus/Malus : 7
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3 Bonus/Malus : 0

Pomme de terre
Variété Féculière

Caractéristiques des nouveautés 2021 au Catalogue français en pomme de terre féculière

Variétés	Année d'inscription	Obtenteur	Catégorie	Précocité de maturation	Tubercule				Qualité		Maladies et accidents physiologiques											
					Peau	Chair	Forme	Grosueur	Teneur en fécule	Conservation	Mildiou du feuillage	Mildiou du tubercule	Virus			Egermage	Repos végétatif	Taches de rouille	Nématodes à kystes PA2-3	Nématodes à kystes RO1-4	Valeur Environnementale	Indice de rendement
													X	A	Y							
Pavonis	2021	SIPRE	F	2	J	JP	R	8	9	8	5	1	S	S	9	7	8	-	7	9	2	121

Indice de rendement : rendement en fécule (Kaptah Vandel + Amyla) / 2 = 100

Les caractères sont notés de 1 à 9 : 1 = tardive, faible, sensible ou défavorable pour le caractère ; 9 = précoce, élevé, résistant ou favorable pour le caractère. Pour les virus X, A : S = Sensible, R = Résistant. Pour les nématodes 0 : Sensible ; 7 : Assez résistant ; 8 et 9 : Résistant

Catégorie : F = Féculière

Peau : J : Jaune

Chair : Jp : Jaune pâle

Egermage = Caractérisation de la vitesse de vieillissement physiologique (Capacité des plants à réémettre des germes, des tiges et des tubercules après conservation à température élevée et égermage successifs)

Repos végétatif noté de 2 (très court) à 8 (très long)

Forme : R = arrondi

Valeur environnementale : Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3).

La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

POMME DE TERRE **Pavonis**

Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>
Obtenteur	: SIPRE
Mainteneur	: SIPRE
Représentant	: -
Catégorie	: Féculière
Référence de l'obtenteur	: 284-09-2
Numéro CTPS	: 4065758
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2021, liste A

CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION

Caractère	Niveau d'expression
Maturité :	2 - Tardive
Rendement fécule observé : (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations : 2019 et 2020
	Nombre d'essais : 9
	Témoin (T) : (Kaptah Vandel + Amyla) / 2
	Valeur de T : 8.78 T/ha
	Rendement : 120.62% de T (10.59T/ha)
Teneur en fécule :	9 - Très forte
Calibrage :	Proportion de gros tubercules : 8 - Forte à très forte
Aptitude à la conservation :	8 - Bonne à très bonne
Repos végétatif :	8 - Très long
Sensibilité aux parasites :	Mildiou du feuillage : 5 - Moyennement sensible
	Mildiou du tubercule : 1 - Très sensible
	Virus X : S - Sensible
	Virus A : S - Sensible
	Virus Y : 9 - Très peu sensible
	Nématode RO 1-4 : 9 - Résistant
	Nématode PA 2-3 : 7 - Assez résistant
Défauts internes du tubercule :	Taches de rouille : -
	Coeur creux : -
	Taches cendrées : -
Sensibilité à l'égermage :	7 - Peu sensible
Sensibilité aux chocs :	-
Valeur environnementale :	2 - Moyenne
	Mildiou du feuillage et du tubercule Bonus/Malus : 1
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3 Bonus/Malus : 1

**Coordonnées des mainteneurs
en sélection conservatrice ou représentants**

Nom	Adresse	Téléphone
GROCEP (FR)	Station Lavergne 85370 LAURIERE	
HZPC France (FR)	1860 avenue Industrielle 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	
SIPRE (FR)	Rue des champs Potez 62217 ACHICOURT	